

## Marais de Tutegnny : travaux d'été

Zone humide prioritaire du territoire, ce marais forme, avec l'étang de Cessy, un véritable havre pour la biodiversité.

C'est un plan de gestion qui définit les actions à mettre en oeuvre sur ce site pour le restaurer : lutter contre les espèces exotiques envahissantes ou maintenir le marais en eau pour qu'il écrète les crues printanières tout en rendant de l'eau au ruisseau en été font partie des actions que la Communauté de communes s'est engagée à conduire.

Cet été, lorsque les conditions météorologiques le permettront, la collectivité conduira donc des travaux de réouverture du marais pour maintenir les prairies humides qui constituent le coeur du site. Pour cela, des arrachages de saules sont prévus car ils envahissent les prairies et participent à leur assèchement.

Un chantier citoyen de lutte contre le solidage se déroulera le **samedi 8 juillet 2017 de 8h à 12h**, nous vous espérons nombreux !



**Le réseau d'eaux pluviales collecte les eaux claires en ville pour les acheminer vers les milieux naturels. Tout rejet dans une grille d'eaux pluviales finit donc sa course dans une rivière ou un ruisseau.**

Communauté de communes du Pays de Gex | 135 rue de Genève 01170 GEX  
Tel : 04 50 42 65 00 | Courriel : info@ccpg.fr | www.ccp.g.fr

## Préserver la ressource en eau

### Des milieux sensibles

Les risques encourus sur les rivières par les rejets dans les grilles d'eaux pluviales sont nombreux et encore méconnus du grand public. La Communauté de communes du Pays de Gex lance donc une campagne de sensibilisation à destination des Gessiens.

En effet, le réseau d'eaux pluviales collecte les eaux claires en ville pour les acheminer vers les milieux naturels. Tout rejet dans une grille d'eau pluviale rejoint une rivière ou un ruisseau.

La moindre petite pollution dans cet écosystème fragile peut entraîner la mort de toutes les espèces vivantes (poissons, crustacés, herbiers aquatiques, libellules, insectes aquatiques ...).

Tout rejet de produits polluants (huiles usagées, acides, produits encrassants, eaux de vidange de piscine ...) peut donc avoir de graves conséquences sur le milieu naturel.

### Tous concernés !

Chacun peut améliorer sa pratique individuelle en adoptant les bons gestes au quotidien, ceci dans plusieurs situations (nettoyage de véhicules, d'outils de bricolage, de terrasse).

Certaines pratiques, au-dessus des grilles d'eaux pluviales, sont à bannir (utilisation de produits chimiques, de pesticides).

*Affiche de sensibilisation réalisée en partenariat avec le Groupement des Pêcheurs Gessiens pour sensibiliser les citoyens à adopter les bons gestes.*